

PSE 1: PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 1

MAJ 2024-1



OBJECTIFS

La certification « Premiers secours en équipe de niveau 1 » répond au besoin de disposer de secouristes capables d'effectuer des gestes de premiers secours au sein d'équipes qui participent aux opérations de secours organisées sous le contrôle des autorités publiques ou aux dispositifs prévisionnels de secours.

Modalité pédagogique - présentiel

EN RESUME

Le PSE1 est la première étape de la formation vous permettant d'intervenir en équipe et avec du matériel auprès de victimes présentant différentes détresses.

COMPETENCES VISEES

Le secouriste possède les compétences pour assurer sa propre sécurité et celle des autres, et mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident ou une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, ou dans l'attente de ceux-ci:

1. évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi;
2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants;
3. Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés;
4. Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :
 - 4.1 victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - 4.2 victime d'un saignement abondant ;
 - 4.3 ayant perdu connaissance ;
 - 4.4 en arrêt cardiaque ;
 - 4.5 victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ;
 - 4.6 présentant un malaise ;
 - 4.7 présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
5. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
6. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

PEDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, mises en situation, cas concrets.



**Emulation Sauvetage
Natation Perpignan**

SAUVETEURS AQUATIQUES - SECOURISME - SECOURS AU TRAVAIL



certification RS5719



35 heures, soit 4 à 5 jours de formation

PRE REQUIS Aucun

PUBLIC être âgé de 16 ans, les mineurs devant être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.

ORGANISATION de 6 à 12 stagiaires

INTERVENANTS

La composition de l'équipe pédagogique est arrêtée par l'Autorité d'Emploi assurant la formation (FFSS).

Un responsable pédagogique et un formateur détenteurs du certificat de compétences de « Formateur en Premiers Secours » satisfaisant aux dispositions réglementaires de formation continue.

EVALUATION

L'évaluation sommative porte sur une évaluation continue, pendant toute la formation, des capacités de l'apprenant à :

- réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation ;
- démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

L'évaluation de certification, obligatoirement associée à une évaluation sommative, s'effectue en fin de formation. Elle atteste de l'acquisition, par le participant, de chacune des compétences

En savoir plus
www.esnperpignan.fr



PERPIGNAN

06.64.74.31.09

esnperpi66@gmail.com



Le programme

1- ÉVOLUER DANS LE CADRE JURIDIQUE APPLICABLE A SON ACTION DE SECOURS ET DANS LE RESPECT DES PROCEDURES DEFINIES PAR SON AUTORITÉ D'EMPLOI.

- Citer les rôles et missions d'un secouriste formé et entraîné à la prise en charge de victimes, définie par la FFSS et le respect des textes réglementaires.
- Indiquer l'attitude et le comportement nécessaire à un secouriste de la FFSS pour assurer correctement sa mission.
- Connaître les risques pouvant menacer la préservation du potentiel mental du secouriste.

2- ASSURER UNE PROTECTION IMMÉDIATE, ADAPTÉE ET PERMANENTE, POUR LUI-MÊME, LA VICTIME ET LES AUTRES PERSONNES DES DANGERS ENVIRONNANTS.

- Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente du secouriste, de la victime et des autres personnes lors d'une intervention en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.
- Identifier les principes de transmission des maladies infectieuses et d'énumérer les précautions à prendre pour limiter leur transmission
-

3- RÉALISER UN BILAN ET D'ASSURER SA TRANSMISSION AUX SERVICES APPROPRIES.

- Réaliser le bilan d'une victime
- Transmettre le bilan d'une victime

4- RÉALISER LES GESTES DE PREMIERS SECOURS FACE A UNE VICTIME

- Réaliser les gestes de premiers secours face à une victime d'une obstruction aiguë des voies aériennes.
- Réaliser les gestes de premiers secours face à une victime d'un saignement abondant
- Réaliser les gestes de premiers secours face à une victime ayant perdu connaissance.
- Réaliser les gestes de premiers secours face à une victime en arrêt cardiaque.

5- ASSISTER DES ÉQUIPIERS SECOURISTES, LORS DE MANŒUVRES D'IMMOBILISATION, DE RELEVAGE OU DE BRANCARDAGE.

- Assister à la demande d'un équipier secouriste à la réalisation d'une manœuvre d'immobilisation, de relevage et/ou de brancardage.

6-ADAPTER SON COMPORTEMENT A LA SITUATION OU A L'ÉTAT DE LA VICTIME.

- Prendre en charge une personne présentant un malaise ou une aggravation de maladie
- Prendre en charge une personne présentant un traumatisme
- Mettre en œuvre l'action de secours adaptée face à une personne victime d'une noyade
- Mettre en œuvre l'action de secours adaptée face à une personne victime d'accidents liés à la plongée

CAS CONCRETS DE SYNTHÈSE

PROGV1 012024